

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant l'acquisition
pour le Musée Moderne d'un tableau
de M^{re} Louis Gallait, représentant:
La prise d'Antioche

no 1718

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE

DE LA PIÈCE.

I. 6. 2717

ANALYSE.

1718 tabl. de M^{re} L. Gallait: La prise d'Antioche.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1718

5

Breux 24 février 1877.

M^{re} le Ministre D. l'Etat.

Suivant le D^o exprimé
par v^{re} lettre du 14 de ce mois,
signée du B. M. N^o 18389, j'ai
l'honneur de vous adresser ci-joint
la Déclaration ci-jointe constatant
que la table de M^{re} Louis Galland
intitulée: Le prie D'Andoche,
fait partie des Collections des
Musées de l'Etat.

V^{re} O^u.

Le Conservateur.

E

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 18,389.

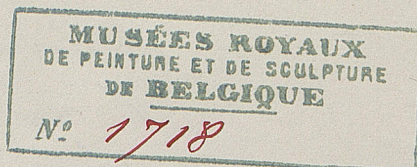
N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

14 Août 1877.



1718

Messieurs,

Je viens d'acquiescer pour la
galerie moderne de peinture de
l'Etat, le tableau de M. Gallait
représentant "la prise d'Antioche".

Il semble que cette œuvre, une
des plus remarquables productions
du maître, a sa place actuellement
marquée en face du tableau
représentant "l'abdication de Charles
-Quint" qui fait déjà partie des
collections modernes.

J'ai en conséquence l'honneur de
vous prier de vouloir bien donner
les ordres nécessaires en vue du
placement de cette composition
dans les conditions indiquées ci-
dessus.

Le tableau vous parviendra
incessamment.

Je saisis cette occasion pour
vous demander de vouloir bien
inviter

A la Commission directrice des
Musées Royaux de peinture et de
sculpture.

inviter M. le Conservateur des
Musées, à adresser à mon Départe-
ment, un certificat constatant que
l'œuvre dont il s'agit, fait partie
des collections de l'État.

Agrez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Delaunay